

*Vietnam*

avant de le faire. A notre avis, seul le Parlement peut l'autoriser.

J'aimerais mentionner une ou deux choses, tout en reconnaissant que, dans les circonstances, c'est le moment d'être bref plutôt que long. Je suis d'accord avec le ministre quand il dit qu'aucune mesure, qu'aucune disposition internationale ne réussira sans la bonne volonté des peuples en cause, ceux du Vietnam. Les députés le savent peut-être: j'ai récemment eu l'occasion de m'entretenir avec les chefs du gouvernement du Vietnam du Nord. Je dois dire que leur sincérité dans leur désir de maintenir la paix, dans leur foi en un Vietnam uni m'a impressionné. Leur objectif demeure la réunification du Vietnam. Ils disent maintenant—et je les crois sincères—qu'elle se réalisera seulement par la réconciliation nationale, et non pas par la force des armes. Si cette attitude est commune aux deux parties, il y a lieu d'espérer qu'une fois les troupes étrangères retirées de la région, les Vietnamiens régleront eux-mêmes leurs problèmes. Je crois pouvoir dire que la partie avec laquelle je me suis entretenu abordera le problème imbue de bonne volonté et déterminée à atteindre son objectif.

• (1430)

Le règlement fait état, et avec raison, du retour aux États-Unis des prisonniers de guerre au Vietnam du Nord. Nous nous réjouissons du fait qu'ils pourront rentrer rapidement dans leurs foyers. Mais ceci nous rappelle qu'il y a aussi des prisonniers au Vietnam du Sud. D'après mes renseignements, il y en aurait près de 300,000, des prisonniers politiques surtout. La solution à ce problème doit faire partie du règlement global de ce problème international.

Nombre d'entre nous avons passé de nombreuses années à nous préoccuper vivement du Vietnam. Nous prions la Providence pour que s'ouvre un nouveau chapitre de l'histoire et nous espérons sincèrement que le Canada y jouera un rôle positif.

[Français]

**M. Gérard Laprise (Abitibi):** Monsieur l'Orateur, dans sa déclaration, l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) nous a presque assurés que nous aurons un débat beaucoup plus important la semaine prochaine, lorsqu'il aura pu étudier le texte complet de l'accord qui vient d'être conclu et lorsqu'il nous en aura fait parvenir des exemplaires. Pour ces raisons, je n'ai pas l'intention de prolonger indûment le temps consacré aux déclarations, aujourd'hui.

Toutefois, mes collègues du Parti Crédit Social du Canada, tous les autres députés et moi-même avons été très heureux, hier soir, d'entendre le Président des États-Unis annoncer la fin de cette guerre qui dure depuis près de 30 ans.

Le secrétaire d'état aux Affaires extérieures s'est demandé ce que nous pourrions faire quand les parties en

[M. Brewin.]

cause nous demanderons non seulement de réaliser le cessez-le-feu, mais surtout d'établir la paix. En somme, ce que les parties ont demandé et ce que le président américain, M. Nixon, a refusé, a été non seulement l'arrêt de la guerre, mais surtout l'assurance de l'établissement d'une paix durable et que cette assurance constitue un exemple pour la paix partout dans le monde.

J'ai noté que dans sa déclaration, M. Nixon, hier soir, a employé l'expression «paix dans l'honneur» au moins à six reprises. Selon l'interprétation que l'on peut y donner, il ne s'agit pas uniquement de sauver l'honneur du peuple américain, mais plutôt que l'honneur d'une paix véritable soit gagné par l'issue de cette guerre.

L'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne sait pas encore exactement quelle sera la participation du Canada à la suite de cette guerre, mais il semble cependant que certaines décisions sont quand même prises depuis quelque temps, puisque près de 450 soldats ont déjà été vaccinés et préparés à être envoyés au Vietnam, à la suite de la conclusion de cet accord. C'est donc dire que certains pourparlers ont déjà eu lieu entre le Canada et le gouvernement américain. Étant donné que la guerre a duré aussi longtemps, je suis d'avis qu'il devrait être possible de faire aimer la paix à la génération actuelle, qui n'a presque pas connu autre chose qu'un climat de guerre.

Évidemment, beaucoup de choses sont à reconstruire; il existe sûrement un grand nombre de blessés à guérir et à réadapter. En plus des 450 militaires que le Canada peut envoyer, il serait bon de mobiliser si possible un certain nombre de médecins et d'adjoints, afin d'aider le peuple vietnamien à se relever de cette guerre.

Monsieur l'Orateur, lorsque nous en connaissons plus sur le texte complet de l'accord qui sera signé entre les parties en cause, nous serons alors plus en mesure de donner notre opinion, d'appuyer, de conseiller l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures sur la participation du Canada. A mon avis, une participation doit exister, ne serait-ce qu'une participation humanitaire.

Le Canada, peut-être indirectement, a profité de cette guerre, mais je pense que nous devons aider à rétablir la paix dans cette importante partie du monde, le Vietnam.

Comme la mentionné tout à l'heure l'honorable député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner), il reste encore la question du Laos et du Cambodge. Le prince Sihanouk, il n'y a pas tellement longtemps, a fait une déclaration assez inquiétante. A mon avis, ces deux pays situés très près du Vietnam sont très importants et ils ont subi le contrecoup de cette guerre. Je pense qu'on doit aussi chercher à savoir ce qu'ils désirent dans l'établissement de cette paix et ce qu'ils sont prêts à faire.

Selon toutes les considérations, monsieur l'Orateur, je pense que les prochaines heures ou les prochains jours nous permettront de voir jusqu'à quel point chaque partie sera prête à établir une paix véritable dans cette partie du monde.